



Communiqué de presse

**LE CLUB DE L'INVESTISSEUR : ÊTRE ACCOMPAGNÉ
PAR DES PROFESSIONNELS, GRATUITEMENT
ET SANS ENGAGEMENT, POUR RÉALISER UN
INVESTISSEMENT IMMOBILIER SUR-MESURE**



CLUB DE
L'INVESTISSEUR

L'immobilier
comme valeur

Il n'y a pas une, mais 1 000 façons d'investir dans l'immobilier ! Or, aujourd'hui, il n'est pas si simple d'être bien conseillé avant de se lancer.

Le conseiller bancaire ? Une étude récente réalisée par Moneyvox montre que 64 % d'entre eux ne disposent pas du temps nécessaire pour faire leur travail correctement. De plus, ils sont liés par des objectifs commerciaux : certains conseils peuvent être influencés par le niveau des rétrocommissions à récupérer selon le produit placé.

Les méthodes et autres conseils qui fleurissent sur Internet ? Gare aux mauvaises surprises : entre les offres de placement "atypiques" et les soi-disant bons plans réservés à des privilégiés, chaque année, plusieurs milliers de français sont victimes d'arnaques à l'investissement, selon l'Autorité des Marchés Financiers.

Dans tous les cas, il est particulièrement risqué de se lancer sans connaître les subtilités des différentes règles juridiques/fiscales, et sans se poser les bonnes questions. En effet, ces investissements hasardeux font naître des problématiques qu'il était pourtant facile d'anticiper : des charges liées à la gestion du bien mal appréhendées, une fiscalité non maîtrisée, des investissements peu rentables, etc.

C'est à partir de ce constat que **Brice Moulin, conseiller en gestion de patrimoine, et Romain Puntrello, agent immobilier, ont décidé de lancer le [Club de l'Investisseur](#).**

Le concept : un accompagnement sur-mesure qui facilite l'accès aux investissements immobiliers et qui met les investisseurs en relation avec des experts reconnus dans leur domaine. Son objectif est de permettre à chacun de trouver la solution qui lui correspond réellement.

Les services du Club de l'Investisseur sont **gratuits, sans engagement et transparents.**



DÉMOCRATISER L'ACCÈS À L'INVESTISSEMENT IMMOBILIER

Investir dans la pierre ne doit jamais être fait au hasard. Il y a en effet pléthore de solutions pour placer un capital supérieur à 50 000 €.

Tout va dépendre en réalité de l'objectif poursuivi : développer son patrimoine, percevoir des revenus non-fiscalisés, anticiper sa transmission, augmenter la rentabilité des investissements, diminuer ses impôts, diversifier son patrimoine...

Il est donc fondamental de connaître toutes les possibilités d'investissement en fonction de la situation de chacun, pour mettre en place une stratégie pertinente. D'où l'importance d'une **démarche personnalisée, basée sur la proximité et l'accessibilité.**

Le Club de l'Investisseur accompagne ainsi les particuliers sur tout le territoire national en :

- 1 Informant les investisseurs sur les différents dispositifs immobiliers existants ;
- 2 Les aidant à identifier ceux qui sont adaptés à leur situation ;
- 3 En les mettant en relation avec les bonnes personnes.

“*Malgré la forte croissance de l'intelligence artificielle dans le monde de la gestion et de l'immobilier, nous pensons qu'une approche humaine est plus appropriée lorsqu'il s'agit de réaliser des investissements qui peuvent parfois représenter des engagements sur toute une vie !*”

BRICE ET ROMAIN





**CLUB DE
L'INVESTISSEUR** | *L'immobilier
comme valeur*

VOIR LA VIDÉO

IDENTIFIER VITE ET BIEN DES SOLUTIONS ADAPTÉES AU PROFIL DE CHACUN

Parce qu'il est important de s'orienter vers une stratégie d'investissement sur-mesure, le Club de l'Investisseur propose un simulateur en ligne qui permet de **découvrir immédiatement une ou plusieurs solutions ciblées** selon :

- Le montant du capital à investir ;
- Le montant de l'imposition de l'investisseur ;
- La date de son départ prévu à la retraite (s'il n'y est pas déjà) ;
- Son objectif : faire croître son patrimoine à terme, percevoir des revenus non fiscalisés, diversifier son patrimoine, optimiser sa succession...

Le simulateur est accessible ici :

<https://leclubdelinvestisseur.com/votre-simulation-2/>



Un guide complet de l'investissement

Ce guide complet de 45 pages présente **17 façons d'investir dans l'immobilier** : assurance-vie, location nue, OPCI, Malraux, Pinel, Crowdfunding immobilier, monument historique...

Il est à télécharger ici :

<https://guide.leclubdelinvestisseur.com/>

LES (GRANDS) PETITS PLUS DU CLUB

L'objectivité

Les spécialistes du Club de l'Investisseur donnent un véritable avis éclairé, sans partis-pris. En effet, contrairement à d'autres intervenants, ils n'ont rien à vendre.

Le Club n'a aucun intérêt à promouvoir une solution plutôt qu'une autre ; il ne cherche pas non plus à inciter à acheter des offres spéciales (produits d'investissements, biens immobiliers, formations...).

Une expertise gratuite et sans engagement

Contacter le Club, poser des questions, trouver la/les meilleure(s) solution(s) pour investir ne coûte rien et il n'y a aucune obligation (zéro engagement). Le particulier est libre de suivre les conseils donnés, ou non, et de contacter, ou pas, les experts recommandés...

Le but est avant tout de rendre accessibles les informations sur l'investissement, pas de proposer un service réservé à quelques "happy few". Le Club est rémunéré uniquement par les experts, auprès de qui les particuliers peuvent ensuite librement décider de passer.

Une réelle relation de proximité avec les investisseurs

Le Club de l'Investisseur rencontre systématiquement les particuliers souhaitant investir, le plus souvent en visioconférence. L'équipe est aussi disponible en permanence pour échanger avec eux et comparer les solutions entre elles.

La relation créée est ainsi ultra-qualitative, basée sur l'écoute et la confiance.



A PROPOS DE L'ÉQUIPE

Le Club de l'Investisseur est dirigé par les deux associés fondateurs :

Brice est diplômé d'un Master 2 en Droit Notarial, spécialité « ingénierie du patrimoine » et du DU Institut des Études Juridiques d'Urbanisme et de Construction. Il exerce depuis plus de 15 ans en gestion de patrimoine.

Romain est un investisseur professionnel qui a 15 ans d'expérience dans la transaction immobilière.

Pour animer le Club de l'Investisseur, ils se sont entourés de deux autres professionnels issus de la gestion de patrimoine ou de l'immobilier. Cette team de passionnés accompagne ainsi au quotidien des particuliers dans leur stratégie d'investissement immobilier.



“*Nous avons à la fois une approche théorique, nous permettant de maîtriser les différents types d'investissements (17 sont mis en avant sur notre site internet), mais également pratique, puisque nous réalisons à titre personnel différentes opérations (achat en direct, construction, marchands de biens, portefeuille SCPI, foncières cotées, etc.)*”

BRICE ET ROMAIN

Pour en savoir plus

Présentation : <https://www.relations-publiques.pro/wp-content/uploads/pros/20210820081157-p3-document-ixme.pdf>

Site web : <https://leclubdelinvestisseur.com/>



Contact presse

Brice Moulin

Mail : contact@leclubdelinvestisseur.com

Tél : 05 61 32 73 09